

**Procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil municipal de Rivière-du-Nord  
tenue à l'édifice municipal de Maisonnette le mardi 25 février 2025 à 19h00**

**RE-2025-01**

**1. APPEL À L'ORDRE**

M. Joseph Lanteigne, maire, appelle la réunion à l'ordre à 19h00 et souhaite la bienvenue aux quelques 17 citoyens et citoyennes présents à cette septième réunion extraordinaire du conseil municipal de la ville de Rivière-du-Nord.

Avant de débiter la réunion, M. Lanteigne souligne que la présente réunion se tient en remplacement de la réunion ordinaire prévue au calendrier pour le 18 février 2025, mais qu'on a dû annuler en raison de la mauvaise température. Il indique également que les réunions extraordinaires ne donnent habituellement pas la parole aux citoyens. Cependant, comme la réunion ordinaire de février n'a pas été tenue comme prévu, le conseil municipal a accepté unanimement de laisser à l'ordre du jour de la présente réunion le point « *Présentations et interventions du public* » afin de donner la chance aux citoyens et citoyennes présents de porter à l'attention du conseil les sujets qui les préoccupent.

**2. CONSTATATION DU QUORUM**

<b>Sont présents :</b>	Joseph Lanteigne	Maire
	Gérard Battah	Conseiller
	Carole Frigault	Conseillère
	Yvon Godin	Conseiller
	Thérèse Haché	Maire suppléante
	Colin MacLellan	Conseiller
<b>Assistaient également :</b>	André Sonier	Directeur général
	Simonne Godin	Greffière municipale

**Absence (motivée) :** Anne Landry                      Conseillère

**3. REPORT DE LA RÉUNION ORDINAIRE PRÉVUE LE 18 FÉVRIER 2025**

**ATTENDU QUE** l'arrêté procédural de la Ville de Rivière-du-Nord prévoit la tenue des réunions ordinaires du conseil municipal les troisièmes mardis de chaque mois, à l'exception des mois de juillet et août ;

**ATTENDU QUE** la réunion mensuelle prévue au calendrier pour le 18 février 2025 a dû être annulée en raison de la mauvaise température ;

**ATTENDU QUE** ce genre de situation n'est pas prévue à l'arrêté procédural en vigueur ;

**ATTENDU QUE** selon les dispositions de l'arrêté procédural de la Ville de Rivière-du-Nord, le conseil municipal peut reporter exceptionnellement une réunion ordinaire par voie de résolution,

**IL EST DÛMENT PROPOSÉ** par Mme Carole Frigault et appuyé par Mme Thérèse Haché :

- **QUE** la décision du conseil municipal d'annuler la réunion ordinaire prévue au calendrier pour le 18 février 2025 soit ratifiée, et
- **QUE** les sujets prévus à l'ordre du jour de ladite réunion annulée soient repris en réunion extraordinaire le 25 février 2025.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**Résolution 2025-009**

#### **4. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS**

Le maire, M. Joseph Lanteigne, demande au conseil municipal s'il y a des déclarations de conflit d'intérêt à être incluses au procès-verbal de la présente réunion.

**Aucune déclaration d'intérêt ne fut prononcée**

#### **5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

M. Joseph Lanteigne, maire, fait lecture de l'ordre du jour comme suit :

1. Appel à l'ordre.
2. Constatation du quorum.
3. Report de la réunion ordinaire prévue le 18 février 2025.
4. Déclaration de conflits d'intérêts.
5. Adoption de l'ordre du jour.
6. Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire tenue le 21 janvier 2025.
7. Affaires découlant du procès-verbal.
8. Exposés des membres du conseil municipal.
9. Correspondances reçues et envoyées :
  - 9.1 Correspondances reçues : 1 à 5.
  - 9.2 Correspondances envoyées : 1 à 9.
10. Résolutions et arrêtés municipaux :
  - 10.1 Nomination d'une agente d'exécution des arrêtés.
  - 10.2 Planification stratégique 2024-2026.
  - 10.3 Rapport annuel 2023.
  - 10.4 Changement de date – Réunion ordinaire de mars 2025.
  - 10.5 Représentant de la municipalité – Congrès annuel de la FCM.
  - 10.6 Autorisations – personnel du secteur Finances.

11. Affaires nouvelles.
12. Suivi des dossiers.
13. Présentations et interventions du public.
14. Levée de la réunion.

**IL EST DÛMENT PROPOSÉ** par M. Gérard Battah et appuyé par M. Yvon Godin, que l'ordre du jour de la présente réunion soit adopté comme présenté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**Résolution 2025-010**

**6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE TENUE LE 21 JANVIER 2025**

**IL EST DÛMENT PROPOSÉ** par M. Colin MacLellan et appuyé par M. Yvon Godin, que le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil municipal de la ville de Rivière-du-Nord tenue le 21 janvier 2025 soit adopté comme rédigé et circulé.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**Résolution 2025-011**

**7. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**

Sans objet.

**8. EXPOSÉS DES MEMBRES DU CONSEIL (D)**

**Dossier Urbanisme – Yvon Godin**

Copie du rapport de M. Godin figure en annexe du présent procès-verbal.

**Dossier Sécurité publique – Colin MacLellan**

Copie du rapport de M. MacLellan figure en annexe du présent procès-verbal.

**Dossier Santé et Mieux-être**

En l'absence de Mme Anne Landry, responsable de ce dossier, M. le Maire Joseph Lanteigne présente le rapport de santé et mieux-être dont copie figure en annexe du présent procès-verbal.

**Dossier Finances et Développement économique – Thérèse Haché**

Copie du rapport de Mme Haché, incluant l'état des résultats financiers au 31 janvier 2025, figurent en annexe du présent procès-verbal.

**Dossier Communautaire et Culturel – Carole Frigault**

Copie du rapport de Mme Frigault figure en annexe du présent procès-verbal.

**Dossier Travaux publics et Infrastructures – Gérard Battah**

Copie du rapport de M. Battah figure en annexe du présent procès-verbal. M. Battah ajoute que d'autres enseignes seront installées sur le territoire dans les prochains mois. Entre autres, celles pour l'arrêt d'autobus entre les deux grandes courbes de la Route 303, qui sont sous la responsabilité du District scolaire et du MTI et deux autres aux entrées de Dugas et Village des Poirier.

### **Rapport d'activités du Maire**

Le rapport de M. le Maire Joseph Lanteigne figure en annexe du présent procès-verbal.

Par la suite, la proposition suivante est formulée :

**IL EST DÛMENT PROPOSÉ par Mme Thérèse Haché et appuyé par M. Gérard Battah que les rapports présentés par les membres du conseil municipal de Rivière-du-Nord, incluant les résultats financiers au 31 janvier 2025, soient acceptés comme présentés.**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**Résolution 2025-012**

## **9. CORRESPONDANCE REÇUE ET ENVOYÉE (D)**

### **9.1 Correspondances reçues : No. 1 à 5**

Pour information

### **9.2 Correspondances envoyées : 1 à 9**

Pour information

## **10. RÉSOLUTIONS ET ARRÊTÉS MUNICIPAUX**

### **10.1 Nomination d'une agente d'exécution des arrêtés**

**ATTENDU QUE** conformément à l'article 72 de la *Loi sur la gouvernance locale, LN-B. 2017, c. 18*, le conseil peut nommer des agents chargés de l'exécution des arrêtés pour le gouvernement local et déterminer leurs mandats ;

**ATTENDU QUE** la firme Maritime Enforcement Services Inc. a été retenue pour s'occuper de l'exécution des arrêtés de la Ville de Rivière-du-Nord ;

**ATTENDU QUE** Sylvie Robichaud s'est ajoutée dernièrement à l'équipe de Maritime Enforcement Services à titre d'agente chargée de l'exécution des arrêtés et qu'elle aura possiblement à travailler sur les dossiers de la Ville de Rivière-du-Nord,

**IL EST DÛMENT PROPOSÉ par M. Yvon Godin et appuyé par Mme Carole Frigault, que Sylvie Robichaud soit ajoutée à la liste des agents chargés de l'exécution des arrêtés pour la Ville de Rivière-du-Nord.**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**Résolution 2025-013**

### **10.2 Planification stratégique 2024-2026 (D)**

**ATTENDU QUE** le conseil municipal de la Ville de Rivière-du-Nord désire se doter d'une planification stratégique lui permettant de mieux suivre la réalisation de ses objectifs sur les deux prochaines années ;

**ATTENDU QUE** les services d'un consultant furent retenus en 2024 afin d'accompagner le conseil municipal dans cet exercice ;

**ATTENDU QUE** les services d'un consultant furent retenus en 2024 afin d'accompagner le conseil municipal dans cet exercice ;

**ATTENDU QUE** l'exercice de planification stratégique menée sur les derniers mois a permis au conseil municipal d'établir une mission, une vision et des valeurs qui guideront ses interventions ;

**ATTENDU QUE** plusieurs sessions de travail ont également permis au conseil municipal d'établir ses priorités de développement pour les deux prochaines années ;

**ATTENDU QU'UN** plan opérationnel découlant des priorités du conseil a été élaboré afin d'aider à atteindre les cibles de réalisation des différents projets,

**IL EST DÛMENT PROPOSÉ** par Mme Thérèse Haché et appuyé par M. Yvon Godin, que le document de planification stratégique, incluant le plan opérationnel de la Ville de Rivière-du-Nord, échelonnés sur les deux prochaines années soient acceptés comme présentés.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**Résolution 2025-014**

### **10.3 Rapport annuel 2023 (D)**

**ATTENDU QUE** l'article 105 de la *Loi sur la gouvernance locale* exige depuis 2018 que les municipalités préparent un rapport annuel qui contient les renseignements prescrits par le règlement 2018-54 ;

**ATTENDU QUE** le but de ce rapport annuel est de fournir des renseignements aux résidents et d'accroître la responsabilisation et la transparence de la municipalité ;

**ATTENDU QUE** l'intention est de fournir cette information aux résidents, basée sur les données des états financiers vérifiés ;

**ATTENDU QUE** les états financiers vérifiés 2023 de la Ville de Rivière-du-Nord ont été adoptés en novembre 2024,

**IL EST DÛMENT PROPOSÉ** par Mme Carole Frigault et appuyé par M. Gérard Battah, que le Rapport annuel 2023 de la Ville de Rivière-du-Nord soit adopté tel que rédigé et que celui-ci soit publié sur le site web de la municipalité dans les meilleurs délais.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**Résolution 2025-015**

### **10.4 Changement de date – Réunion ordinaire de mars 2025**

**ATTENDU QUE** la date prévue au calendrier pour la réunion ordinaire de mars 2025 coïncide avec la date de l'ouverture officielle de l'Assemblée législative ;

**ATTENDU QU'IL** est important pour les municipalités d'être représentées à cette cérémonie ;

**ATTENDU QUE** l'arrêté procédural de la Ville de Rivière-du-Nord permet au conseil municipal de modifier une date prévue de réunion par voie de résolution,

**IL EST DÛMENT PROPOSÉ** par M. Colin MacLellan et appuyé par Mme Thérèse Haché, que la prochaine réunion ordinaire du conseil municipal de la Ville de Rivière-du-Nord soit avancée au lundi, 17 mars 2025.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**Résolution 2025-016**

#### **10.5 Représentant de la municipalité – Congrès annuel de la FCM**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Rivière-du-Nord est membre de la Fédération canadienne des municipalités ;

**ATTENDU QUE** le Congrès annuel de cette organisation offre d'excellentes opportunités de réseautage ainsi que des conférences très pertinentes pour la gouvernance et la gestion des municipalités,

**IL EST DÛMENT PROPOSÉ** par M. Gérard Battah et appuyé par M. Yvon Godin, que M. Joseph Lanteigne participe au Congrès 2025 de la FCM qui se tiendra à Ottawa du 29 mai au 1<sup>er</sup> juin 2025, à titre de représentant de la Ville de Rivière-du-Nord.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**Résolution 2025-017**

#### **10.6 Autorisations – personnel du secteur Finances**

**ATTENDU QUE** le personnel du secteur Finances de la Ville de Rivière-du-Nord transige sur le compte AccèsD de la municipalité et est également responsable de la gestion du compte VISA Desjardins de la Ville ;

**ATTENDU QUE** Lyne Levesque s'est récemment ajoutée à l'équipe du secteur Finances à titre de préposée à la comptabilité,

**IL EST DÛMENT PROPOSÉ** par Mme Thérèse Haché et appuyé par M. Yvon Godin :

- **QUE** Lyne Levesque soit ajoutée au nombre des signataires autorisés à signer les chèques en deuxième signature et qu'elle soit autorisée à transiger sur le compte AccèsD de la municipalité de Rivière-du-Nord, et
- **QUE** son nom soit ajouté à la liste des gestionnaires du compte VISA Desjardins de la municipalité.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**Résolution 2025-018**

### **10. PRÉSENTATIONS ET INTERVENTIONS DU PUBLIC**

Quelques interventions sont effectuées par les citoyens et citoyennes présents sur différents sujets d'intérêt.

**11. LEVÉE DE LA RÉUNION**

Mme Thérèse Haché propose la levée de la réunion ordinaire du conseil municipal de Rivière-du-Nord à 19h40.

  
\_\_\_\_\_  
Joseph Lanteigne  
Maire

  
\_\_\_\_\_  
Simonne Godin  
Greffière municipale

## **SUJETS TRAITÉS AU COMITÉ PLÉNIER**

### **DOSSIER COMMUNAUTAIRE ET CULTUREL**

**Carole Frigault**

#### **Salle du mieux-être Maisonnette**

Le gymnase, communément appelé la Salle du mieux-être située ici au sous-sol, est toujours ouvert à la population pour vous entraîner et prendre soin de votre santé. Le coût annuel est de seulement 45\$ par année plus 4\$ pour une nouvelle carte. Quelques améliorations vont être apportées prochainement afin de permettre aux utilisateurs d'enlever leurs chaussures directement au gymnase au lieu de les enlever à l'entrée principale. Avec la clinique médicale, il était préférable d'apporter cette modification afin de respecter notamment la confidentialité des patients de la clinique.

#### **Marche au Village Historique Acadien**

On vous rappelle que le Comité récréatif de Maisonnette organise des marches de santé en plein air au Village Historique Acadien tous les mercredis matin dès 10h. Une belle occasion pour socialiser et faire de l'exercice.

#### **Activités à venir**

- Congé de mars – Du 1er au 9 mars 2025  
Pour le Congé de mars qui aura lieu la première semaine de mars, des activités auront lieu sur tout le territoire comme l'an dernier. La programmation vous sera transmise sur nos réseaux habituels cette semaine et dans notre journal municipal.



## **SUJETS TRAITÉS AU COMITÉ PLÉNIER**

### **DOSSIER FINANCE ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

**Thérèse Haché**

#### **Développement économique et Tourisme**

Le Directeur général et moi-même sommes allés rencontrer Xavier Gauvin, responsable du Tourisme à la CSRPA, afin de le mettre au courant de nos dossiers prioritaires en matière de tourisme, notamment en ce qui a trait aux activités culturelles et artistiques que nous aimerions développer au Centre touristique de Grande-Anse. La CSRPA travaille également à trouver une solution au problème. Nous avons également discuté avec M. Gauvin des démarches entreprises afin d'obtenir de l'aide financière permettant d'allonger la saison touristique en ayant un employé sur place, au Centre d'information aux visiteurs de mai à octobre, au lieu de juin à août. Le tourisme est une industrie viable et un important moteur de développement économique à ne pas négliger.

Par la même occasion, nous avons également rencontré Claude Gallant, responsable du Développement économique pour la CSRPA afin de discuter des défis que nous rencontrons dans nos projets de développement économique, plus particulièrement au niveau des entreprises. Nos discussions ont certainement jeté les bases d'une possible collaboration dans des projets d'intérêt commun. Nous allons poursuivre nos discussions afin de tenter de concrétiser quelques projets qui viendraient améliorer notre profil économique. Il est important d'augmenter le développement non résidentiel qui actuellement représente un pourcentage minime sur notre territoire.

## **SUJETS TRAITÉS AU COMITÉ PLÉNIER**

### **DOSSIER SANTÉ ET MIEUX-ÊTRE**

**Anne Landry**

#### **Février, Mois de sensibilisation à la Psychologie**

Chaque année, en février, on célèbre le mois de la psychologie pour souligner les contributions des psychologues canadiens et expliquer aux Canadiens et Canadiennes comment la psychologie aide les gens à vivre une vie saine et heureuse, les collectivités à s'épanouir, les employeurs à créer de meilleurs milieux de travail et les gouvernements à élaborer des politiques efficaces.

#### **Journée célébration Mieux-être 2025**

Nous profitons de notre passage à Maisonnette pour vous annoncer que la Journée célébration Mieux-être 2025 aura lieu ici même dans le secteur de Maisonnette. Déjà, un comité est en fonction et s'est rencontré le mois passé. Une autre rencontre est prévue cette semaine. Le comité récréatif de Maisonnette, avec l'aide de quelques autres bénévoles de la communauté, travaillera en collaboration avec le Réseau Mieux-être Péninsule acadienne et notre département des loisirs afin d'offrir à la population une panoplie d'ateliers de toutes sortes, toujours en lien avec le mieux-être. Cette journée se déroulera à la mi-juin, principalement au Parc de la Dune. Plus de détails à venir.

#### **Pensez frais – Péninsule acadienne**

C'est avec un grand plaisir que nous vous confirmons que les gens de Grande-Anse, Maisonnette, Anse-Bleu, Bertrand, Saint-Léolin, Pokeshaw et des environs peuvent maintenant adhérer au Programme Pensez-frais – Péninsule acadienne.

En effet, c'est ce vendredi 28 février de 15h à 18h au Club de l'Âge d'Or de Grande-Anse qu'aura lieu l'inscription pour vos paniers de fruits et légumes au coût raisonnable de 15\$ en argent comptant. La première livraison des paniers est fixée au 28 mars prochain, au même endroit, aux mêmes heures. La distribution se fait le 4<sup>e</sup> vendredi de chaque mois, sauf en juillet et août.

Nous espérons que vous serez nombreux à vous prévaloir de ce nouveau service et nous remercions les bénévoles qui ont bien voulu donner de leur temps pour nous aider dans ces démarches.

## **SUJETS TRAITÉS AU COMITÉ PLÉNIER**

### **DOSSIER SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**Colin MacLellan**

#### **Rapport d'incidents**

Seulement deux appels 911 ont été enregistrés aux activités du Service d'incendie de Rivière-du-Nord depuis la dernière réunion publique, un à Bertrand pour un problème électrique et l'autre à Maisonnette pour une assistance médicale.

#### **Sécurité publique**

Suite à la dernière tempête de neige que nous avons vécue à la mi-février, notre équipe des mesures d'urgence a porté à notre attention le fait que certaines personnes pourraient avoir besoin d'aide pour sortir de chez-eux, par exemple lorsque des accumulations de neige bloquent toutes leurs sorties.

La municipalité envisage donc de mettre en place un mécanisme afin premièrement d'identifier ces personnes, et par la suite, établir un processus de soutien pour leur venir en aide dans de telles situations.

Nous vous tiendrons informés des développements sur ce dossier.

#### **Travail sécuritaire**

Le conseil municipal reconnaît l'importance de fournir à ses employés un environnement sécuritaire leur permettant d'effectuer leurs travaux avec confiance et tranquillité. C'est pourquoi un manuel de procédures est présentement en élaboration afin d'établir les règles en matière de travaux routiers par exemple, ou encore les travaux en lieux isolés ou les interventions en espace clos. Ces procédures entreront en vigueur pour l'ensemble du personnel des Travaux publics dans les prochaines semaines.

## **SUJETS TRAITÉS AU COMITÉ PLÉNIER**

### **DOSSIER TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES**

**Gérard Battah**

#### **Situation exceptionnelle**

La tempête de neige et de vent qu'a connu notre région la semaine dernière a causé quelques inconvénients dans les efforts de déneigement de notre municipalité.

Je voudrais tout d'abord préciser que contrairement aux autres routes sur notre territoire qui sont sous la responsabilité de la municipalité, les routes des secteurs de Saint-Léolin, Anse-Bleue, Dugas, Village des Poirier et Maisonnette sont desservies par le ministère des Transports. Ce service est offert à partir du garage de Paquetville.

Pendant la dernière tempête, nous avons dû communiquer avec le ministère des Transports puisque les routes entre autres d'Anse-Bleue et de Saint-Léolin n'avaient pas été déblayées convenablement.

C'est alors que nous avons appris le bris de deux de leurs chasse-neiges, situation qui fut corrigée en remplaçant ceux-ci par deux chasse-neiges provenant d'un autre département. Dans le cas d'Anse-Bleue, il fut nécessaire d'avoir recours aux services d'une souffleuse.

Nous avons également reçu quelques plaintes concernant le déneigement des deux extrémités du pont rouge où la circulation devient très dangereuse lors de tempêtes. Ici également, nous nous sommes plaints au contracteur qui a reconnu que le déploiement des chasses-neige et de la souffleuse aurait dû être mieux planifié. Nous avons insisté sur le fait qu'une telle situation ne devrait plus se produire.

Malgré ce manque, nous croyons qu'en général, le déneigement s'est bien déroulé, compte tenu de l'ampleur du travail à accomplir.

## **SUJETS TRAITÉS AU COMITÉ PLÉNIER**

### **DOSSIER URBANISME**

#### **Lieux inesthétiques et dangereux**

Comme vous avez sûrement dû le voir, il existe sur notre territoire plusieurs propriétés qui peuvent être qualifiées de lieux inesthétiques, et souvent dangereux. L'année dernière, le conseil municipal a procédé au nettoyage de deux de ces propriétés, à Bertrand et Saint-Léolin. Une troisième, à Grande-Anse, a été prise en charge par le propriétaire, qui s'est engagé à réparer le bâtiment pour le début septembre 2025.

Pour la prochaine année, cinq sites ont été ciblés dans les secteurs d'Anse-Bleue, Bertrand, Dugas, Maisonnette et Saint-Léolin. Le processus est maintenant enclenché avec l'envoi d'un premier avis aux propriétaires. Nous espérons procéder aux travaux de nettoyage à l'été 2025.

#### **Conteneurs**

Depuis les dernières années, l'aménagement de conteneurs est une option souvent considérée dans le but d'aménager et développer un terrain de façon rapide et à moindre coût. On peut voir d'ailleurs voir ceux-ci installés un peu partout dans les municipalités.

Suite à une demande formelle d'un citoyen, le conseil municipal a demandé à la CSRPA de faire l'analyse de ce dossier, incluant leur recommandation quant à la réglementation qui devrait découler de cet usage.

Le rapport d'analyse nous a été remis récemment et le résultat confirme que l'aménagement de conteneurs sur le territoire de Rivière-du-Nord pourrait engendrer plusieurs bénéfices, particulièrement en ce qui a trait aux usages commerciaux. Autoriser les conteneurs sur des terrains résidentiels pourrait également avoir des retombées positives. Cependant, plusieurs normes et lignes directrices devront être établies afin de réglementer l'usage et l'aménagement de ceux-ci.

Nous avons reçu confirmation que le processus de révision du zonage de la nouvelle entité Rivière-du-Nord sera enclenché dès le mois prochain. L'utilisation de conteneurs, tout comme les mini-maisons, l'élevage d'abeilles, les tourbières, les bleuetières, etc., feront partie des éléments de discussion dans le cadre de cet exercice.

## **SUJETS TRAITÉS AU COMITÉ PLÉNIER**

### **MAIRE**

**Joseph Lanteigne**

#### **Centre récréotouristique**

Jusqu'à présent, quatre (4) personnes ou organismes ont demandé à recevoir les détails de l'appel de soumissions. La date limite pour le dépôt des projets est toujours fixée au 26 mars.

#### **Planification stratégique 2024-2026**

L'exercice de planification stratégique du conseil municipal, échelonné sur les deux prochaines années, est maintenant terminé. Nous allons d'ailleurs le soumettre pour adoption dans le cadre de la présente réunion.

Comme les travaux entourant le regroupement étaient quand même considérables pour la Ville de Rivière-du-Nord, cette première planification stratégique visait plus particulièrement la réalisation d'objectifs à court terme afin d'établir les bases de la nouvelle municipalité. C'est pourquoi nous n'avons pas consulté la population, comme c'est le cas habituellement dans un tel processus.

Nous espérons que les différents projets au programme pour les deux prochaines années sauront donner au nouveau conseil municipal qui sera élu en 2026 l'élan nécessaire pour mettre en place une nouvelle planification axée sur le potentiel de développement de cette nouvelle municipalité.

#### **Rapport annuel 2023**

Depuis 2018, le ministère des gouvernements locaux exige que les municipalités publient annuellement un rapport de leurs activités en lien avec les services offerts et les dépenses enregistrées aux états financiers vérifiés.

Notre rapport pour l'année 2023 est maintenant terminé, suite à l'adoption des états financiers en novembre dernier. Dès son adoption, il sera publié sur le site web de la municipalité. Nous vous invitons à prendre connaissance de ces informations très pertinentes et si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec le personnel municipal.

## Rapport du Maire

Le 25 février 2025

- Le 22 janvier Rencontre avec le Ministre Aaron Kennedy Gouvernement locaux
- Le 23 janvier j'ai participé Réduction des Méfaits Paquetville
- Le 24 janvier Annonce du lancement de la marque du Transport en commun
- Le 28 janvier Rencontre avec la Ministre Isabelle Thériault et Myriam Légère pour nos projet à venir sur notre territoire.
- Le 28 janvier rencontre avec les chercheuses de UM pour l'étude sur l'itinérance en région rurale. J'ai été retenu représentant les municipalités pour le comité orienteur du projet portant sur l'itinérance dans la PA
- Le 31 janvier j'ai rencontré M Claude Gallant (gestionnaire en développement économique de la CSRPA et M Toni Maresu (croissance et dév de la main d'œuvre) au VHA avec le Directeur Général André Sonier
- Le 3 février j'ai participé à la clôture de la campagne 2024 et au lancement de la campagne de financement 2025 de la Fondation de l'Hôpital l'Enfant Jésus de Caraquet
- Le 3 février Rencontre des ministres locaux avec la CSR
- Le 4 février Rencontre des maires pour le Pont Inkerman
- Le 11 février 1<sup>er</sup> rencontre pour une étude sur l'itinérance en région rurale avec les chercheuses de Université de Moncton
- Le 13 février j'ai participé à l'annonce fait au Haute terre par le député fédérale M. Serge Cormier et provincial pour les logements abordables sur leurs territoires et la garderie de St-Isidore.
- Le 20 février Rencontre pour la réduction des méfaits à Tracadie.
- Le 20 février Rencontre du Forum des maire PA Caraquet
- Le 20 février réunion des administrateurs de la CSRPA